
BURKINA - FASO

**PROJET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL DURABLE DE BOBO -
DIOULASSO****I - CONTEXTE ET ENJEUX STRATÉGIQUES DU PROJET**

Un besoin d'investir dans les infrastructures marchandes à Bobo-Dioulasso. La deuxième ville du Burkina Faso, Bobo-Dioulasso, est particulièrement confrontée aux effets d'une forte croissance urbaine : 800 000 habitants en 2019, dont 50% de femmes, avec un taux de croissance de 10% sur la période 2017-2020. L'accueil de cette population urbaine implique des besoins en infrastructures de base, mais aussi en soutien à l'économie locale pour offrir aux populations, y compris aux jeunes et aux femmes, des emplois et opportunités économiques. En tant que centre urbain, la ville de Bobo-Dioulasso fait également face au besoin de structurer son territoire pour limiter l'étalement urbain, réduire les distances à parcourir entre les logements et les zones d'emploi et de services, et éviter la congestion d'un trafic de véhicules individuels. Or, du fait de l'attractivité qu'ils génèrent à l'échelle du quartier, les équipements marchands, gares routières et marchés, peuvent à la fois jouer un rôle dans l'organisation de la trame urbaine et dans le dynamisme de l'économie locale à travers le système agro-alimentaire local. Le territoire administratif de la commune de Bobo-Dioulasso comprend l'agglomération et 36 villages environnants, zones de production agricole pour la ville.

Un besoin de renforcer la gouvernance locale et les capacités techniques et financières de Bobo-Dioulasso. Pour faire face à ces enjeux, les capacités techniques et financières des collectivités restent faibles malgré les avancées du processus de décentralisation engagé depuis 1993. Les ressources propres des collectivités proviennent pour l'essentiel d'impôts et taxes, qui sont nombreux, mais de faible rendement. La majorité des revenus fiscaux proviennent d'une fiscalité régie au niveau national (assiettes et taux), les pistes d'optimisation de ces revenus résident donc essentiellement dans l'amélioration du rendement des taxes et impôts existants. Pour cela, une organisation et une gouvernance plus efficaces des recettes fiscales, depuis l'identification des bases jusqu'au recouvrement constituent des enjeux majeurs. Les moyens (équipements, compétences notamment) doivent être renforcés pour atteindre ces objectifs.

II - OBJECTIFS ET CONTENU DU PROJET (PROGRAMME)

L'objectif poursuivi du projet est que la commune de Bobo-Dioulasso acquiert les moyens techniques et financiers pour dynamiser durablement l'économie locale de son territoire, à partir des équipements marchands.

La première composante du projet vise à l'amélioration de la gouvernance à l'échelle de la commune en termes de fiscalité, gestion d'équipements marchands et résilience alimentaire.

La deuxième composante contribue à la réalisation d'une partie du programme d'investissements de la ville. Les aménagements réalisés sur deux gares routières et deux marchés permettront de stimuler les circuits économiques locaux (filères d'approvisionnement local) et d'améliorer la résilience alimentaire face aux effets du changement climatique. Conçus en concertation avec les usager.ère.s (commerçant.e.s, transporteurs, consommateur.rice.s, passager.ère.s et autres acteur.rice.s de la chaîne d'approvisionnement alimentaire local), ils tiendront compte des enjeux d'adaptation au changement climatique et des besoins spécifiques des femmes.

III - INTERVENANTS ET MODE OPÉRATOIRE

Le Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement du Burkina Faso sera le Bénéficiaire des fonds (prêt et subvention européenne). Les fonds seront rétrocédés en subvention à la municipalité de Bobo-Dioulasso qui assurera la maîtrise d'ouvrage des deux composantes du projet. Les équipements marchands réhabilités dans le cadre du projet seront ensuite gérés et entretenus par la Structure de Gestion des Equipements et Infrastructures Marchands (SGEIM), sur la base d'une convention d'exploitation. Une équipe d'Appui à Maîtrise d'Ouvrage appuiera la municipalité et la SGEIM dans la mise en œuvre du projet et une Maîtrise d'œuvre Sociale assurera l'interface entre les usager.e.s des infrastructures, leurs représentant.e.s et la municipalité.

IV - COÛT ET FINANCEMENT

Le coût du projet est estimé à 18 millions d'euros, dont 2,9 millions d'euros pour les activités de renforcement de capacités de la composante 1 et 12,88 millions d'euros pour les investissements sur les quatre équipements marchands financés dans le cadre du projet. Les autres coûts de projet, y compris les divers et imprévus, représentent 2,22 millions d'euros. Le projet sera financé, (i) à hauteur de 15 millions d'euros, par un prêt souverain de l'AFD à la République du Burkina Faso et (ii) à hauteur de 3 millions d'euros, par une subvention déléguée de l'Union européenne.

V - PRINCIPAUX EFFETS ATTENDUS

Les principaux effets attendus sont l'enclenchement d'un processus vertueux en termes de collecte de ressources financières, de structuration urbaine autour de centralités secondaires tournées vers leurs équipements marchands, d'amélioration de la qualité de ces équipements marchands, notamment en termes de résilience aux effets du changement climatique, leur adaptation aux besoins spécifiques des femmes et de meilleures conditions de travail pour les commerçant.e.s et transporteurs.